



Commune de Saint-Josse,  
Le vendredi 19/10/2023

## *Communiqué de presse*

# **Le service public repose sur le principe fondamental d'être au service de tous, sans discriminations.**

La Liste du Bourgmestre a déposé hier une motion cruciale au Conseil communal pour réaffirmer son positionnement ferme au moment où un avant-projet d'ordonnance sur la transition numérique des services publics est à l'examen.

Cette dernière a été adoptée avec le soutien de l'opposition qui a mené un travail constructif sur le dossier. Le texte est considéré comme le plus abouti par le secteur associatif invité à prendre part aux commissions réunies sur le sujet.

En effet, alors que la technologie peut rendre les choses plus faciles pour certains, elle peut également créer des obstacles pour d'autres.

Le Bourgmestre Emir KIR (LB) affirme : *"Le service public repose sur le principe fondamental d'être au service de tous, sans discriminations ! A Saint-Josse, le contact humain et de proximité est notre priorité. Clairement, nous appelons le Gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale à préserver les valeurs fondamentales d'accessibilité, de confidentialité, d'interaction humaine et d'inclusion sociale en garantissant en suffisance des services alternatifs au numérique. Nous nous joignons ainsi au mouvement porté par l'asbl Lire et Ecrire, le Gang des Vieux en Colère, Unia, Brupartners, etc. dans la revendication de n'abandonner personne sur le bord du chemin. Les personnes âgées, celles en situation d'handicap, les personnes analphabètes, en fracture numérique,... ne peuvent être marginalisées plus encore."*

Yves Bassambi, Conseiller communal, ajoute : *" Cette vision du service public offrant un accueil égal, de qualité pour les citoyens nous concerne tous. Nous devons défendre ceux pour qui le numérique est un obstacle, pas un facilitateur. Laissons toujours le choix. L'alternative numérique pour ceux qui le souhaitent mais la garantie d'un guichet physique, d'un interlocuteur humain pour ceux dont c'est le choix."*

L'asbl Lire et Ecrire, témoigne : *" Depuis des mois, des centaines d'associations se mobilisent contre l'Ordonnance Bruxelles numérique pour des guichets physiques, des services téléphoniques accessibles et de qualité dans les services publics. A Saint-Josse-ten-Noode, le Conseil Communal a voté le 18 octobre une Motion en faveur d'un accueil égal et de qualité à la population aux services communaux en relayant ces demandes que nous portons."*

Le Gang des vieux en colère conclut : *"Nous espérons voir des lignes directrices semblables reprises dans des motions émanant de toutes les communes. C'est tout un choix de société qui se dessine et nous demandons que la priorité soit donnée à l'humain."*

**Contact Presse :**

**Collaboratrice du Bourgmestre** – Murielle Deleu

T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 – [mdeleu@sjtn.brussels](mailto:mdeleu@sjtn.brussels)

**Service Communication** – Marie-France Adnet

T 02 220 25 36 – [mfadnet@sjtn.brussels](mailto:mfadnet@sjtn.brussels)